Dans un plateau calcaire où l'eau est difficile d'accès, les habitations sont souvent regroupées en villages autour d'une mare.

- *Ci-contre à gauche :*

- *Figure 9 : Occupation anthropique du périmètre d'étude*
  (Source : Corine Land Cover, IGN et OpenStreetMap)

- *Ci-contre à droite :*

- *Vue A : L'église de Le Crocq et la mare*
- *Vue B : Entrée est de Crèvecœur-le-Grand par la RD930. La silhouette de la ville ancienne se détache, avec son urbanisation plus contemporaine en continuité. Le silo imposant à droite montre la vocation agricole du territoire*
  (Photos : Matutina)

3.3 - Occupation anthropique

L'habitat dispersé est relativement peu commun sur le plateau où l'occupation anthropique se caractérise plutôt par le regroupement des habitations autour des villages. L'accès à l'eau est en effet rendu difficile par les terres calcaires perméables et a nécessité ce mode d'installation sur le territoire. La mare, ou le château d'eau, tient par conséquent lieu d'espace central des villages de plateau (vue A), jadis propriété publique et entretenue par la mairie.

Les vallées concentrent les agglomérations majeures, dotées d'un patrimoine important (Beauvais, Breteuil, Poix-de-Picardie). Elles furent le support d'activités économiques importantes au XIXe siècle, que ce soit en vallée de Selle ou en vallée du Thérain, qui coule à Beauvais. Les villages groupés occupent le plateau en un maillage régulier. Toutefois il faut relever le cas de Crèvecœur-le-Grand, petite ville située sur le plateau.

Des fermes et petits châteaux isolés ponctuent le territoire à l'approche des secteurs du plateau les plus fertiles situés à l'est, organisés autour de leurs finages tels des villae romaines.

Les villages sont périphériques à un réseau de petites villes, qui étaient historiquement le relais d'Amiens, capitale régionale. Cette dernière lie le territoire par un réseau routier en étoile, terminé il y a moins d'une décennie par l'arrivée de l'autoroute. Cela renforce sans doute l'influence des villes proches comme Amiens et Beauvais, ainsi que la région parisienne. Cette attractivité se traduit par la construction de logements individuels (type pavillonnaire) dans les secteurs qui disposent d'un cadre de vie recherché. Ces espaces anciennement ruraux font partie de l'aire urbaine de l'une ou l'autre des villes, autrement dit s'apparentent désormais au monde périurbain (figure 10). L'autoroute draine aussi la création de zones d'activité, avec par exemple la logistique, à proximité des accès.

L'urbanisation devrait se poursuivre, à partir du sud vers le plateau. Sa partie ouest reste plus isolée car à l'écart des grands axes routiers. Le Pays de Bray est un espace particulier. En effet, ce secteur bocager présente un bâti plus dispersé.

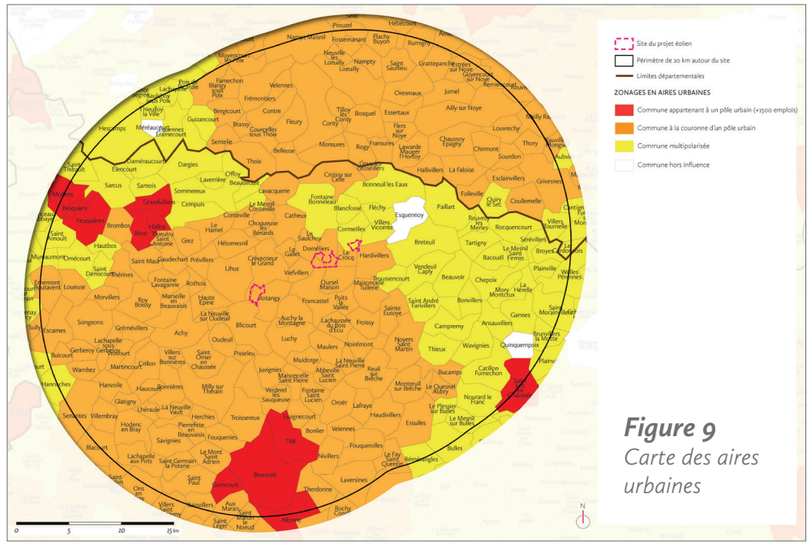

Figure 9
Carte des aires urbaines

• Vue A

• Vue B

Figure 11
Carte de l'occupation agricole et naturelle

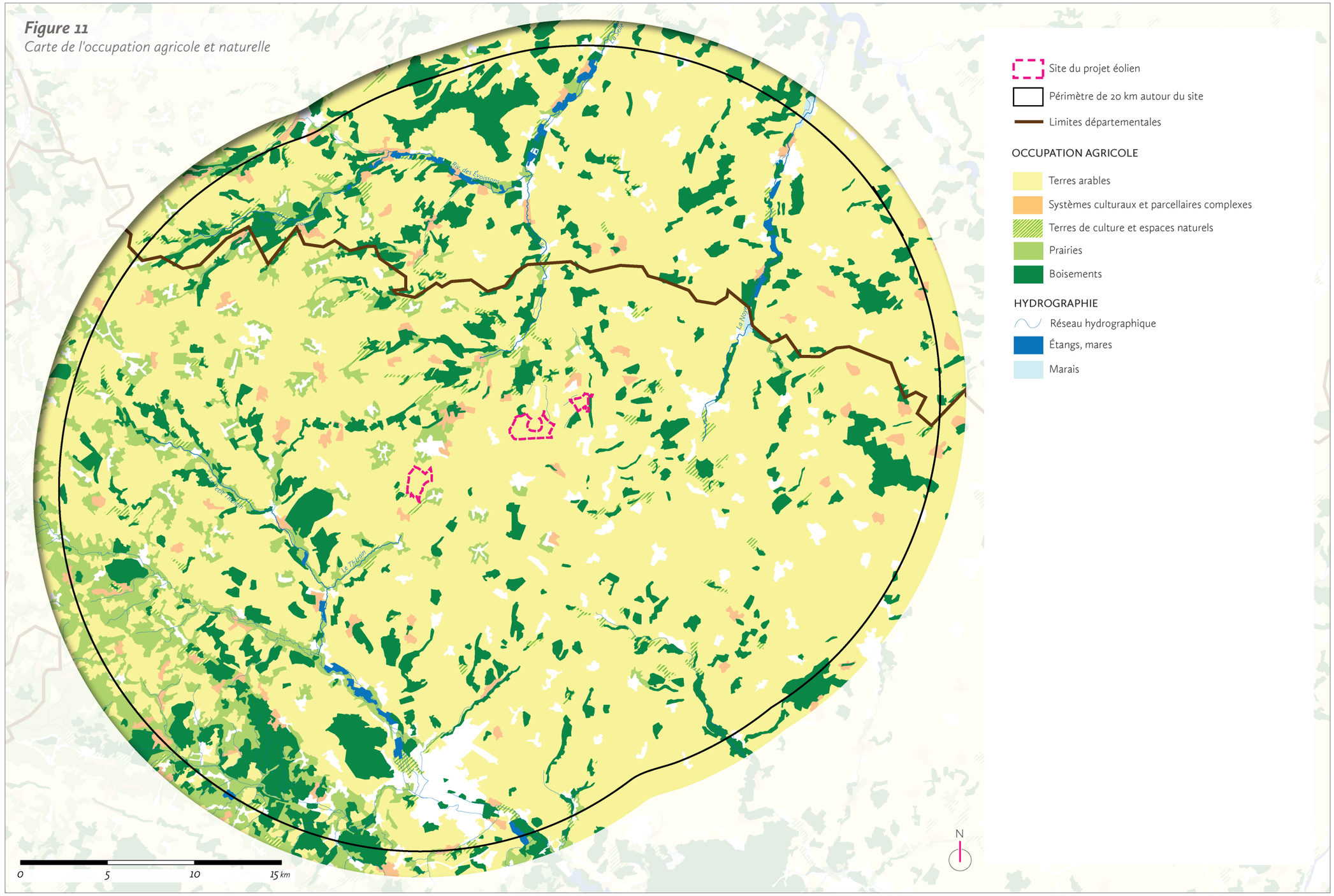

Le périmètre d'étude occupe globalement une terre de cultures. Les boisements marquent les reliefs, et des espaces pâturés existent à l'ouest et au sud-ouest, suivant les terrains les moins fertiles.

- *Ci-contre à gauche :*

- *Figure 11 : carte de l'occupation du sol dans le périmètre d'étude*
  (Source : IGN, CORINE LAND COVER)

- *Ci-contre à droite :*

- *Figure 12 : carte des types d'agriculture majoritaire par commune suivant le recensement agricole de 2010*
  (Source : Agreste)
- *Vue A : une terre de labours limoneuses*
- *Vue B : les vallées sont traditionnellement herbagères mais l'activité de l'élevage a beaucoup régressé. Les peupleraies colonisent peu à peu les fonds de vallée en les refermant*

(Toutes les photos : Matutina)

3.4 - Occupation agricole et naturelle du sol

Le périmètre d'étude se caractérise par une forte proportion de terres cultivées qui ont l'aspect de paysages ouverts, sur les secteurs de plateaux. Ils correspondent aux terres qui possèdent un substrat limoneux et un sous-sol calcaire, avec ou sans besoin d'apports d'intrants. Au fur et à mesure que l'on s'avance vers l'est, les herbages y sont rares et l'économie sylvicole existe ponctuellement là où les terres sont exceptionnellement sableuses. Les champs occupent d'ailleurs les vallons et les replats de manière indifférenciée.

A l'ouest, cette occupation du sol se partage avec des prairies ainsi que des pré-vergers plutôt ponctuels. La culture d'openfield, quoique majoritaire, n'y a pas été systématique étant donnée la plus faible part de limons. Au sud-ouest, en Pays de Bray, c'est un aspect bocager qui s'impose. Les grandes cultures reviennent néamoins partiellement là où la roche-mère mise à nue est calcaire.

Le recensement agricole effectué en 2010 par AGRESTE confirme cette tendance aux grandes cultures à l'est et une plus grande diversité à l'ouest. Enfin, au sud-ouest, la prédominance de l'agroéconomie liée à l'élevage se traduit par l'occupation encore herbagère et bocagère du sol.

Les fonds de vallées humides ont un aspect boisé et herbager. Les étangs présents sont issus d'anciennes exploitations de sable et de graviers et les peupleraies qui s'y trouvent correspondent à la perte d'intérêt des systèmes herbagers en ces lieux. Enfin, au nord, l'importance du nombre de terrains en déclivité explique la permanence de structures en rideaux.

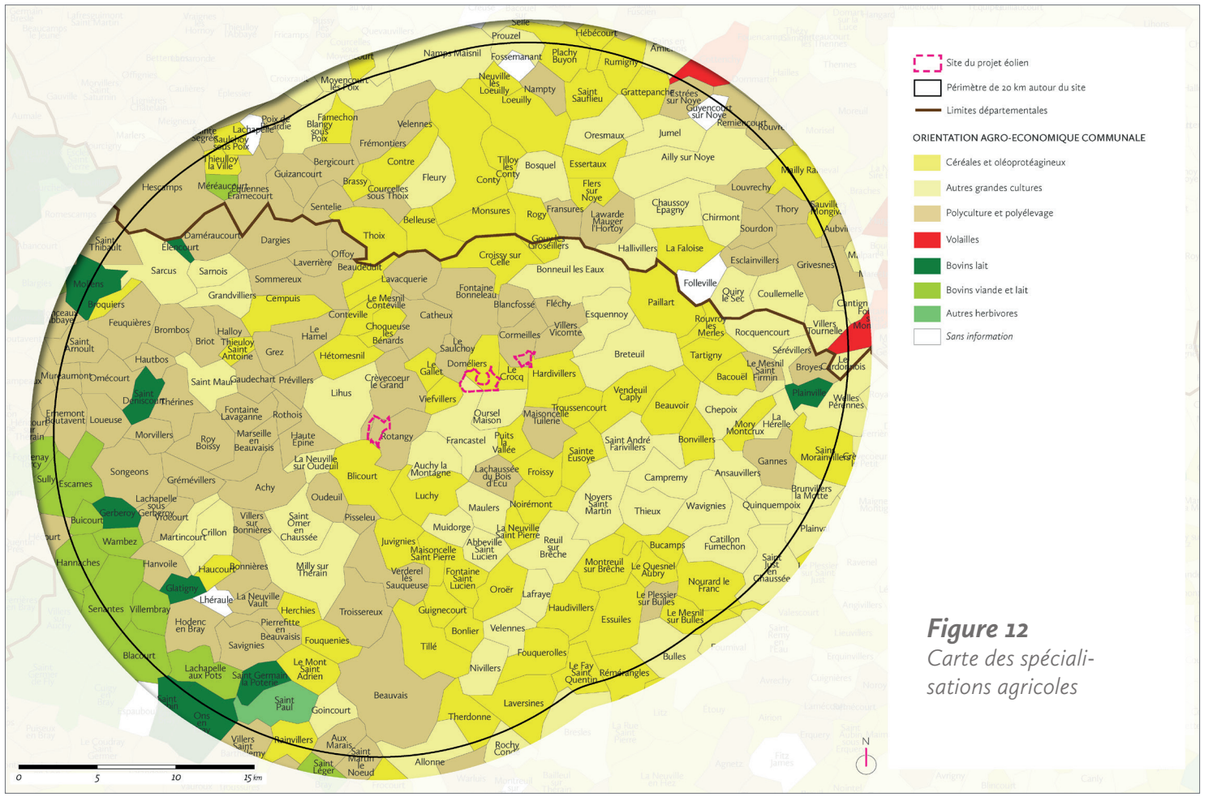

Figure 12
Carte des spécialisations agricoles

• Vue A

• Vue B

Figure 13
Carte de l'occupation agricole, naturelle et anthropique

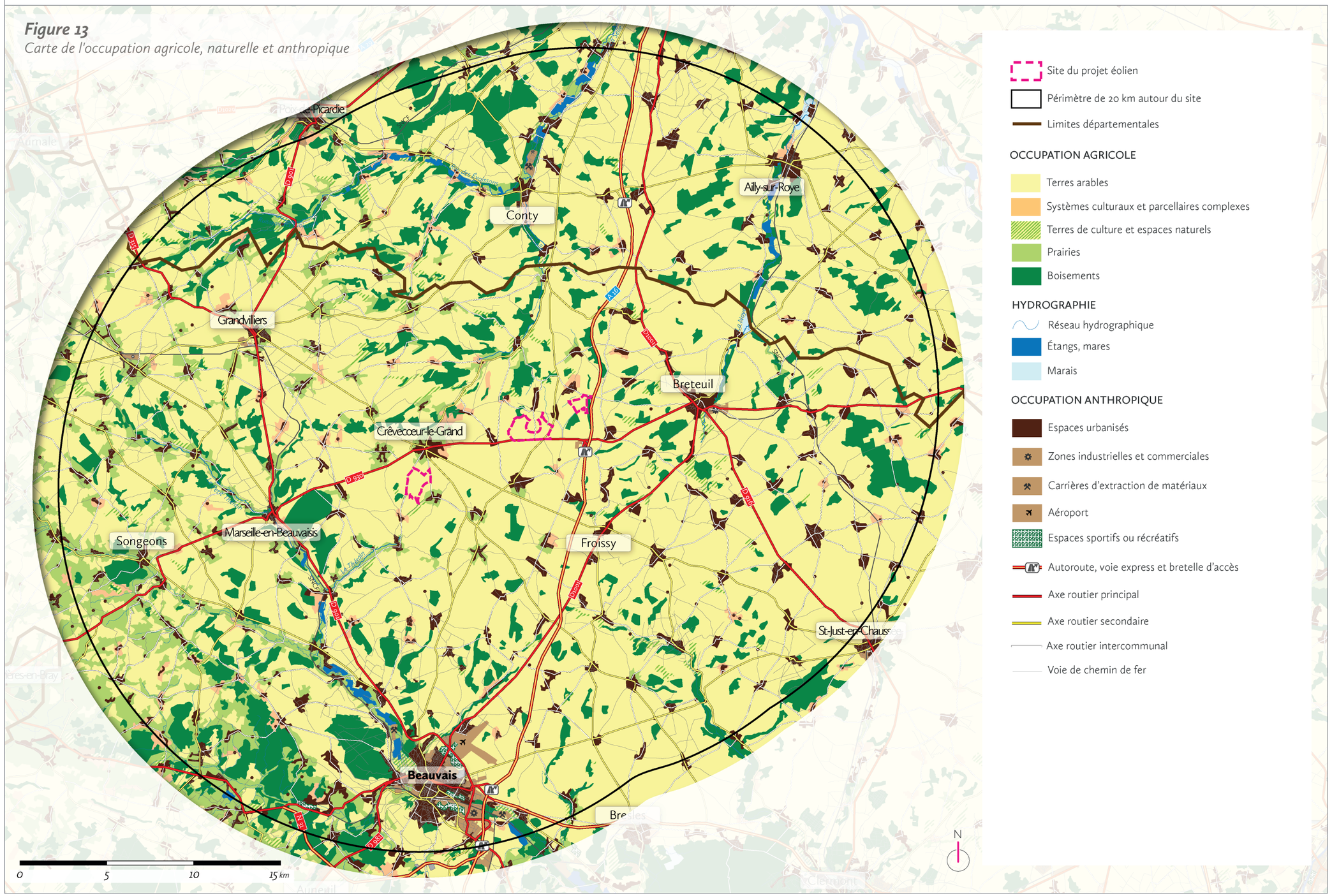

Le sol calcaire et le relief expliquent l'occupation du sol dévouée en grande partie aux cultures. Des ceintures de paturages entourent les villages des secteurs de l'ouest, moins propices à la culture. Les villages sont regroupés initialement pour l'accès raréfié à l'eau.

- *Ci-contre à gauche :*

- *Figure 13 : carte de l'occupation agricole, naturelle et anthropique.*
  (Source : MNT IGN, CORINE LAND COVER et fond IGN 1/100 000)

- *Ci-contre à droite :*

- *Vue A : Un mail planté*
- *Vue B : Ancienne sucrerie de Crèvecœur-le-Grand*
- *Vue C : Éoliennes et développement pavillonnaire, symboles des évolutions récentes du paysage (ici à Gaudechart)*

(Toutes les photos : Matutina)

3.5 - Synthèse de l'analyse physique et structurelle

Les sites du projet éolien de Crèvecœur-le-Grand prennent place sur les étendues cultivées du Plateau picard, au sud et à l'est de la ville de Crèvecœur-le-Grand. Ce plateau, qui comporte des ondulations, est de plus en plus cultivé vers l'est et présente de nombreux boisements à l'ouest et au gré des vallons, accompagné également d'herbages d'où son nom de "Picardie verte". Au sud-ouest, le Pays de Bray tranche avec cette occupation plutôt dévolue à la culture, étant d'aspect et d'économie bocagère.

Le secteur est devenu joignable par autoroute et a permis l'attractivité des bourgs : en dix ans, 235 logements ont été construits à Crèvecœur-le-Grand, et des zones d'activité placées aux entrées d'autoroute ont été créées.

L'ouverture du territoire a été bénéfique à Amiens et Beauvais avant tout, mais aussi au reste du territoire. Cependant, l'identité picarde du département de l'Oise est remise en cause, en raison de l'influence croissante de la métropole francilienne qui s'y exerce.

• Vue A

• Vue B

• Vue C

• Vue A

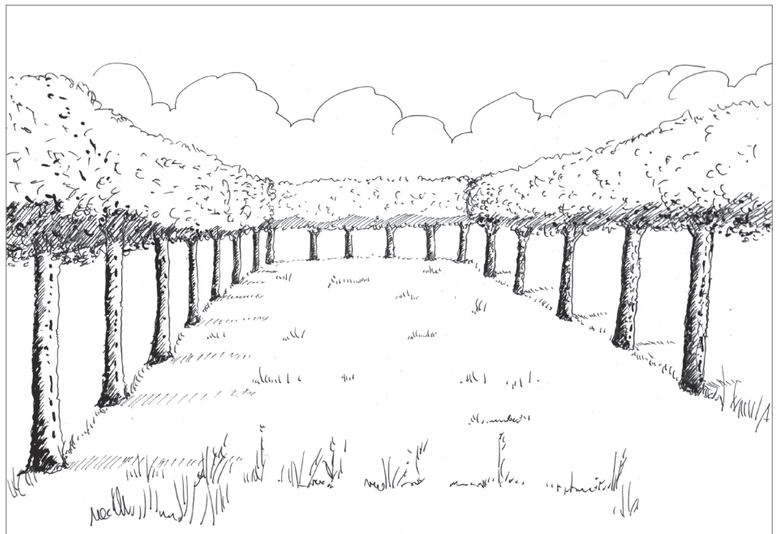

• Vue B

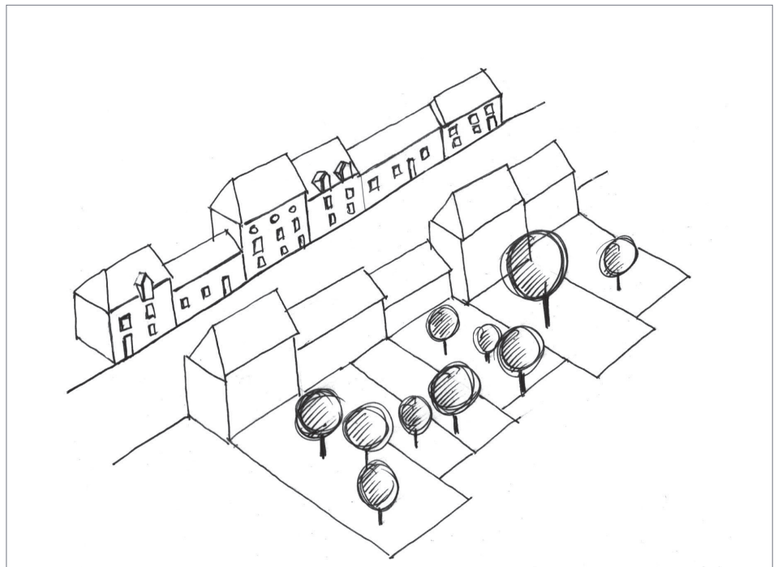

• Vue C

• Vue D

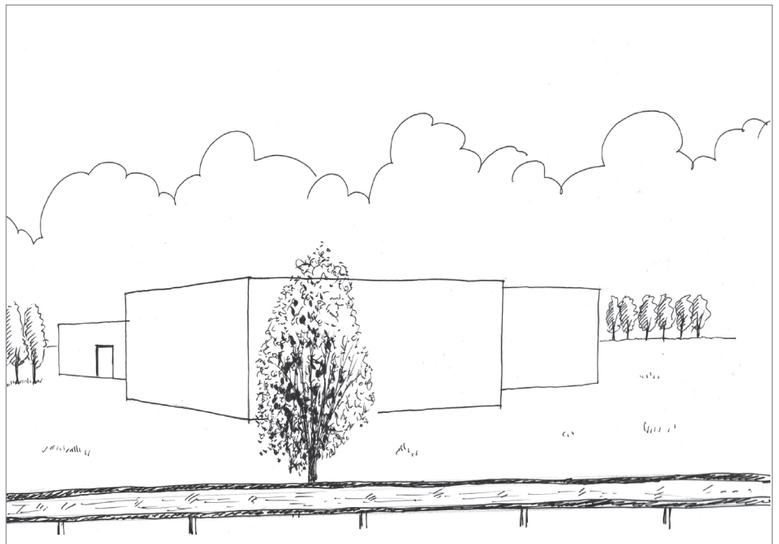

• Vue E

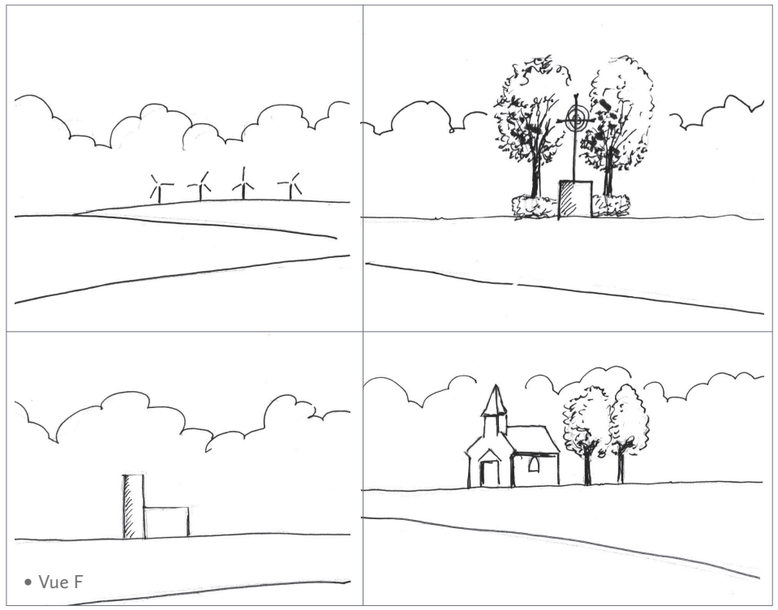

• Vue F

■ *Ci-contre à gauche :*

Croquis représentant les principales ambiances et les motifs paysagers rencontrés dans les différents paysages du territoire d'étude.

La liste n'est pas exhaustive. Il s'agit cependant ici des éléments principaux à la fois lisibles et récurrents qui ont retenu l'attention lors des parcours de découverte sensible du territoire.

Ont donc été repérés, et classés dans cette typologie :

MOTIFS ET ÉLÉMENTS DU PAYSAGE

- ***Vue A : La mare***
- ***Vue B : Le mail planté***
- ***Vue C : Le village de plateau***
- ***Vue D : Le village de vallée***
- ***Vue E : La zone logistique***
- ***Vue F : Éléments verticaux et isolés***

4 - ANALYSE PAYSAGÈRE ET PATRIMONIALE

4.1 - Approche sensible

Quelques rappels théoriques

Le but de l'analyse paysagère est de définir les unités paysagères du territoire et leurs caractéristiques. Cette description se fait en croisant l'approche objective (analyse physique et structurelle précédente) et l'approche subjective (ambiances, ressentis, composition visuelle…). En effet, c'est la particularité du paysage que d'être un objet à la fois objectif et subjectif, c'est-à-dire un objet où nature et culture se mêlent.

Les unités paysagères possèdent donc des caractères et des sensibilités propres. La mise en évidence de ces dernières permettra d'évaluer la sensibilité du paysage au projet proposé. Rappelons ce qu'est une unité paysagère selon la définition du LADYS-CNRS : *"Une unité paysagère est caractérisée par un ensemble de structures paysagères. Elle se distingue des unités voisines par une différence de présence, d'organisation ou de formes de ces caractères"*. Ce à quoi le paysagiste Alain Mazas, l'un des fondateurs des atlas de paysages, vient ajouter : *"La structure paysagère correspond à des systèmes formés par des éléments de paysage, et les interrelations, matérielles ou immatérielles, qui les lient entre eux ainsi qu'à leurs perceptions par les populations"*. Aussi une unité paysagère est-elle, dans cette optique, vue comme un ensemble de structures paysagères, identifiable comme un tout, mais aussi dépendante des perceptions sociales et culturelles. Les structures servent de support aux "motifs", notion introduite par Alain Mazas, définissant des éléments qui font sens socialement : le village regroupé autour de son clocher, l'arbre solitaire en plein champ, la route bordée d'arbres… C'est dans le cadre de cette approche sensible que la perception des motifs, ou du moins d'éléments structuraux remarquables, permet de révéler les structures paysagères, et in fine les unités qu'elles composent. Enfin, certains paysagistes donnent une définition purement sensible de l'unité paysagère comme un espace où s'établit une unité d'ambiances, de ressentis et de perceptions.

Dans cette partie, nous avons donc choisi de privilégier prioritairement une approche sensible des paysages du périmètre d'étude.

. **A - La mare**. La mare du centre-village est un motif récurrent du territoire d'étude. Elle révèle l'origine des regroupements humains sur le plateau calcaire, autour d'un point d'eau ponctuel.

. Elle se présente sous des formes d'aménagement diverses, allant de l'image d'une petite mare au caractère naturel, à des ensembles maçonnés qui servaient jadis d'abreuvoirs aux troupeaux. Il est à noter également que certains traitements de ces mares sont peu valorisants – à l'image de bassins de rétention techniques – ou au contraire cherchent à mettre en valeur ces lieux. Les mares se tiennent généralement dans l'espace dégagé et étiré du centre-village, encadré par les fronts bâtis.

. **B - Le mail planté.** Ce motif est caractéristique des villages du secteur d'étude. Ce mail est définit par un quadrilatère étiré formant une place engazonnée, et planté sur tout son pourtour d'un alignement de tilleuls conduits en rideaux. Souvent, il s'agit de la place du centre-village, et non loin peut se trouver la mare. L'alignement du front bâti lui succède ensuite. Il s'agit d'un motif original, que l'on peut qualifier de spécifique à ces villages picards. Sous forme plus restreinte, le mail peut aussi être un constitué d'un dégagement entre les façades et les maisons nommé "usoir". Autre usage, mais moins répandu, celui du "pré à bal" situé aux marges du village, et destiné jadis, comme son nom l'indique, aux loisirs et aux fêtes. Il est à noter que certains villages ont aménagé récemment des espaces en reprenant ce motif, relevant la prise de conscience de sa typicité par les acteurs locaux. Enfin, ces aménagements ont permis de retrouver la technique de conduite des tilleuls en rideaux.

. **C - Le village de plateau.** Le village de plateau reprend la structure des villages-rues du Bassin parisien où les parcelles sont disposées en arrête de poisson autour de l'axe rectiligne de la rue. La particularité de ces villages-rues est de présenter souvent un front bâti continu. La brique est le matériau de construction le plus courant. A l'arrière des maisons succèdent des parcelles en longueur, de profondeur variable, nommées "courtils". Ces parcelles accueillent des jardins ou, pour les plus grandes, des prés-vergers. Depuis la rue, face à l'imperméabilité visuelle des façades, il n'est pas possible de deviner ces parcelles. En revanche, perçus depuis l'extérieur du village, ces courtils forment une auréole végétale, colorée des floraisons printanières des fruitiers, et dissimulant le bâti. Ceux-ci ont pourtant tendance à régresser.

. **D - Le village de vallée.** Le village de vallée s'inscrit dans un cadre qui définit un motif identifiable de loin. Au premier plan apparaissent les pâtures de fond de vallée, accompagnée de leur cortège végétal (saules têtards, aulnes, peupliers…), qui vient surmonter au fond le versant, pouvant lui-même être occupé en partie par des bois ou des rideaux. Dans ce tableau partagé entre la surface horizontale du fond de vallée humide et la surface verticale du coteau surmonté du ciel, le village densifié autour de son clocher apparaît à la jonction des deux. Cependant, des éléments viennent brouiller la lecture de ce motif : le développement des peupleraies qui vient fermer les vallées, et celui de la construction des maisons individuelles en dehors des tissus anciens. Le chromatisme souvent trop clair de leurs façades et leur implantation détachée de la structure urbaine première leur confèrent une impression de « flottement » dans le paysage.

. **E - La zone logistique.** La notion de motif n'est pas à seulement à interpréter dans une dimension traditionnelle mais peut aussi s'attacher à rendre compte de formes contemporaines, révélatrices d'une réalité d'un territoire. Ainsi, les zones logistiques sont, à notre avis, identifiables comme motifs. En effet, par la quasi-absence d'obstacles naturels, les plateaux picards sont un lieu de passage immémorial, notamment dans les échanges entre nord et sud de l'Europe. La présence d'autoroutes sur le territoire (A16 et A29) en témoigne, ainsi que de routes très fréquentées. Par ailleurs, la proximité à la métropole francilienne favorise les zones de stockage et de transit. Aussi, les zones logistiques racontent cette vocation du territoire. Elles sont constituées de grands entrepôts de couleur neutre, posés en bordure des voies de circulation sur des aires dégagées. Le traitement de ces dernières (pelouse, plantation), fut-il minimal, témoigne de la volonté de témoigner d'un effort de "verdissement".

. **F - Éléments verticaux et isolés.** Des éléments ponctuels, implantés sur les plateaux dégagés, se repèrent tout au long des parcours. Du plus humble au plus imposant, tous se caractérisent par la dimension verticale et donnent l'impression de rassembler l'espace autour d'eux. Deux motifs traditionnels se distinguent, liés au christianisme : les calvaires et les chapelles. Souvent situés à l'écart des zones habitées, marquant un croisement, ils forment des repères dans l'étendue horizontale des plateaux. Un accompagnement végétal, très simple, vient les compléter. A une échelle totalement différente, et dans une approche contemporaine, les silos agricoles et les éoliennes sont considérés comme des motifs des plateaux ouverts, révélateurs de l'activité productrice du territoire : production agricole pour l'un et énergétique pour l'autre.

Figure 14
Carte des paysages

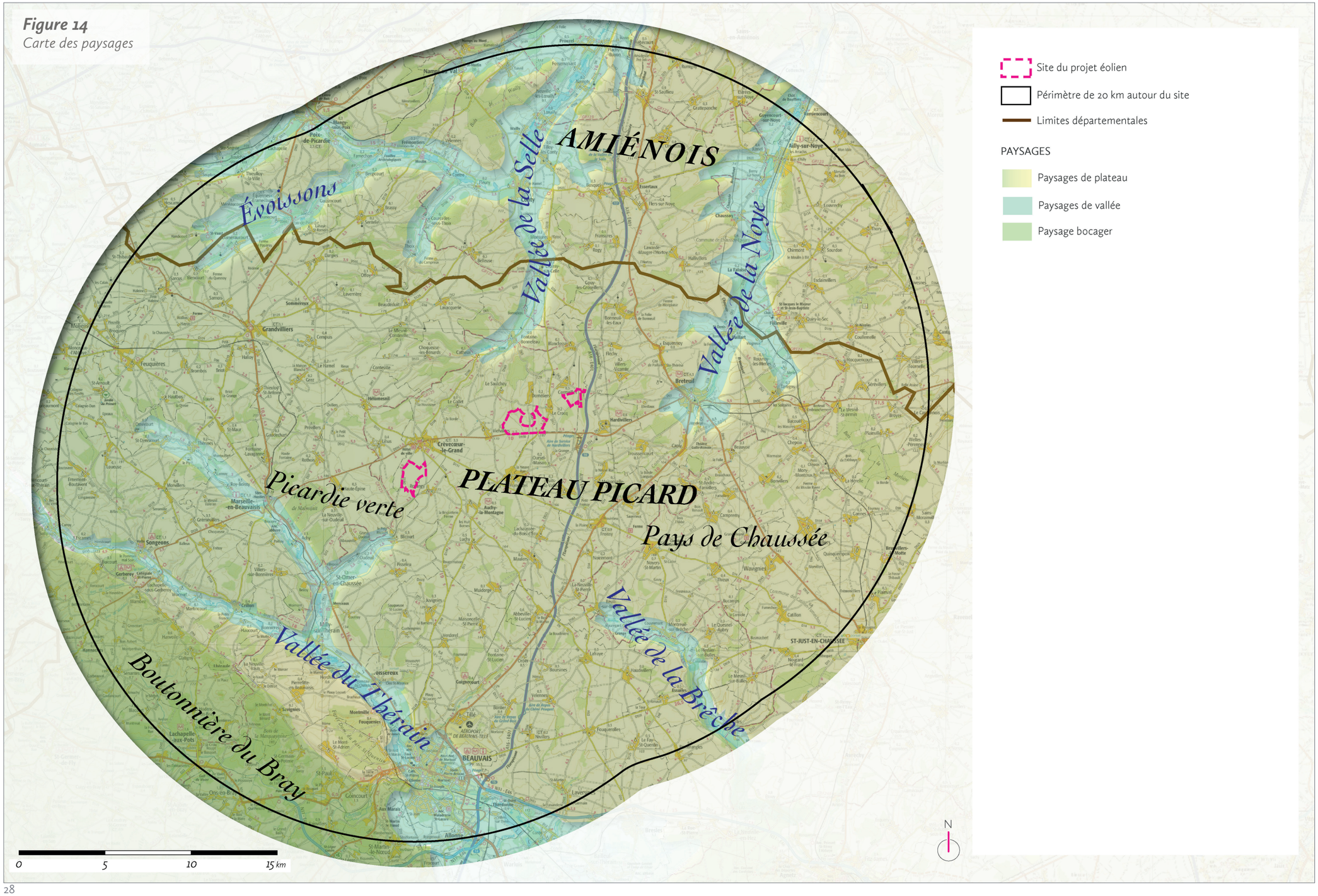

La dichotomie plateau / vallée fonde les différents paysages du territoire d'étude. Les vallées sont complexifiées par leur réseau de vallons secs adjacents. Le Pays de Bray, en limite sud-ouest, apporte une tonalité plus particulière.

Ci-contre à gauche :

- *Figure 14 : carte des unités de paysages sur le périmètre d'étude*
  (Source : atlas des paysages de l'Oise et de la Somme / Matutina)

4.2 - Les unités paysagères

Ce que disent les atlas de paysages

Les atlas de paysages du périmètre d'étude sont réalisés à l'échelle du département. Nous avons ainsi consulté deux atlas de paysages :

. L'atlas des paysages de l'Oise ;
. L'atlas des paysages de la Somme.

Chacun des atlas classifie les paysages en "grands ensembles" ainsi qu'en "unités" de paysage. Une étude de paysage, loin d'être une science exacte, correspond à une sensibilité et une perception et chaque auteur d'atlas de paysage qui s'efforce de relever les caractéristiques identifiables par le plus grand nombre. Ainsi, chaque atlas, élaboré selon des sensibilités différentes et propres à l'auteur, peut indiquer des délimitations et des étendues différentes, propres aux méthodologies qui ont été determinées.

L'atlas des paysages de l'Oise est divisé en 9 entités paysagères et 17 sous-entités paysagères. La majorité du périmètre peut être considérée comme faisant partie du Plateau picard, entaillé de vallées, et une autre partie est la Boutonnière de Bray.

L'atlas des paysages de la Somme est divisé en 6 entités et 34 sous-entités paysagères. L'entité nous concernant est l'Amiénois, cœur historique de la Picardie.

Les paysages : typologie, ensembles et unités

Après étude de ces atlas, nous avons fait le choix d'en simplifier les limites afin de proposer des délimitations propres à nos sensibilités de perception sur le terrain mais aussi par rapport aux particularités de "l'objet" éolien. En effet, sur un territoire donné, la visibilité des éoliennes rayonne sur un périmètre large qui impose une approche plus globale. Par conséquent, les subdivisions fines que proposent certains atlas de paysages nécessitent d'être simplifiées.

Nous avons choisi tout d'abord de procéder à une approche typologique des paysages, dont les caractéristiques principales constituent les éléments de différenciation. A ces grands types répartis sur le périmètre d'étude peuvent correspondre de grands ensembles de paysages, identifiés par leur appellation géo-historique. Enfin, ces grands ensembles peuvent eux-même se subdiviser en unités de paysages qui constituent des espaces à la tonalité plus particulière et d'ambiance homogène à l'intérieur d'un grand ensemble.

Les paysages de plateaux

Nous avons differencié le Plateau Picard de l'Amiénois.

Le Plateau Picard subit une déclivité dans le sens ouest-est qui a transferé une grande partie des limons (terres très fertiles) à l'est du territoire : il en résulte une plus grande fertilité du plateau à l'est qu'à l'ouest. Cela explique la différenciation à l'intérieur de cette unité.

A l'ouest du Plateau picard, la Picardie verte présente plus d'herbages du fait de sa fertilité moins importante. Les constructions y sont caractéristiques car liées à la polyculture et au polyélevage : on y constate la présence de villages-rues comme constante. À l'est, dans le Plateau du Pays de Chaussée, ce sont en revanche les grandes cultures qui dominent.

Les vallons secs sont distribués sur le plateau de manière indifférenciée, alimentant les vallées humides, et entre eux se situent des replats. Les bandes boisées soulignent régulièrement les reliefs dans ce paysage où les horizons sont plus ou moins lointains.

Les villages, contraints dans leur accès à l'eau par un sol calcaire, ont souvent la présence d'une mare communale en tant qu'espace de centralité. Les mails plantés sont également des espaces où l'on se retrouve.

Au nord, l'Amiénois est la continuité de ces paysages de plateaux, mais la présence plus importante de rivières, à proximité de la confluence d'Amiens, rend les plateaux plus réduits et morcelés, et les boisements dominent les versants les moins exposés à la lumière du soleil.

A proximité des grandes villes et des grands axes, les plateaux voient se développer des formes modernes d'habiter et des zones d'activité, dont celles liées à la logistique. Et dans les immensités du plateau lorsque celui-ci est dégagé, des éléments uniques servent de repères, que ce soit chapelles, calvaires mais désormais silos ou... éoliennes.

Les paysages de vallées

Les paysages de vallée apportent un contraste aux paysages de plateaux. Beaucoup plus intimistes, ils marquent une grande partie des boisements.

Il n'est pas rare de reconnaître une prairie de fond de vallée, jadis reservé à l'élevage qui n'est plus si présent aujourd'hui, d'où émerge le clocher d'église d'un bourg de fond de vallée.

Selon l'atlas des paysages de l'Oise, la vallée de la Selle est un paysage emblématique.

Au sud, la vallée du Thérain, dont Beauvais fait partie, est composée d'herbages et de cultures. Les villages sont sur les versants et une ancienne industrie y est présente.

Le paysage de bocage : la Boutonnière du Bray

La Boutonnière de Bray est un paysage particulier du Plateau picard, puisque celle-ci est issu d'un plissement anticlinal dû à l'élevation des Alpes, bien que lointaines. Les couches superficielles ont disparu avec l'érosion, et le substrat argileux découvert explique la limite franche de l'aspect du paysage : le territoire est de type bocager et se différencie nettement du Plateau picard en cet endroit. L'aspect bocager donne des allures normandes à ce territoire, à proximité de Gournay-en-Bray.

MOTIFS ET PAYSAGES DE PLATEAUX

Un parc éolien à l'est de Crèvecœur-le-Grand

Le plateau et ses boisements à l'ouest de Croissy-sur-Celle

Ampitude et monotonie du plateau picard, au sud de Crèvecœur-le-Grand, ici à hauteur du village de Lachaussée-du-Bois-de-l'Ecu, marqué par la rectitude des axes de circulation

La mare du village de Le Crocq

L'éolien, comme tous objets verticaux, ponctue et rythme ces paysages de plateaux (vue A). Les plateaux surplombent généralement des vallées et vallons secs mais l'horizon reste visible au-delà de ceux-ci (vue B). Le plateau picard révèle une certaine monotonie, notamment au sud du territoire d'étude (vue C). La rectitude des axes de circulation montre l'absence d'obstacles naturels. Les terres calcaires et limoneuses témoignent de la fertilité des plateaux. La mare est un des éléments récurrents des villages qui ponctuent ce paysage (vue D).